



# Législation environnementale et exigences en matière de données au niveau national



Par :

Ir. POLISI Alphonse Msc

OBPE/Recherche environnementale

Le 02/4/2025, Rayal Palace



# Plan de communication

1. Introduction;
2. Rôle de l'OBPE dans le rapportage national en matière des CC;
3. Sources de données environnementale
4. Rapportage national;
5. Lacunes ;
4. Conclusion et Recommandations



# Introduction

Qu'est ce qu'on fait des données environnementale?

Pourquoi préparer les rapports nationaux?

Au Burundi, la gestion de l'environnement est régie par beaucoup d'outils légaux.

✓ La constitution de la République du Burundi;

✓ Différentes lois en rapport avec l'environnement et changement climatique

✓ Des politiques environnementales et changement climatique;

✓ Codes (Environnement, eau, assainissement.....)

✓ Décrets,

✓ Des stratégies et plan d'Action sur les CC

✓ Des institutions (publics et privés)



# Introduction

- ✓ Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Disposant des services techniques: IGEBU, OBPE
- Pour les aspects environnementaux et changement climatique, on peut citer : OBPE avec ces missions
- ✓ Institution créée par: Secret N°100/240 du 29 Octobre 2014, portant Mission, Organisation et fonctionnement de l'OBPE;
  - ✓ Etablissement public doté de la personnalité juridique d'autonomie financière et administrative
  - ✓ Une des institutions techniques du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage;
  - ✓ une institution présente dans toutes les provinces du pays sous le nom d'Antenne Provinciale;
  - ✓ L'OBPE est doté de trois Départements (Département des Forêts, Département de l'Environnement et des changements climatiques et Département Administratif et Financiers)



# Missions

- Veuillez à la mise en œuvre des obligations découlant des conventions et accords internationaux relatifs à l'environnement que le Burundi est partie;
- Etablir les normes de qualité des essences forestières;
- Préparer les dossiers techniques de la commission nationale de l'environnement;
- Préparer les rapports nationaux sur des ressources forestière;
- Produire annuellement un rapport national sur l'Etat de santé des aires protégées;
- centraliser les données sur les forêts et les aires protégées en collaboration avec les services techniques concernés;
- Préparer les rapports sur l'Etat de l'environnement au Burundi;
- Mettre en place les politiques nationale en matière d'environnement et des changement climatiques;



## Sources de données

L'INSBU est la seule Institution Nationale habilitée en matière de production et de diffusion des données statistiques publiques y compris les données environnementales selon *La loi n°1/17 du 25 septembre 2007 portant Organisation du Système Statistique au Burundi*.

Les données utilisées dans le rapportage national proviennent alors de INSBU et sont :

Elles sont complétées par des données collectées par les services techniques présents sur terrain et sont traitées avec en utilisant des méthodes/OUTILS développés par les partenaires techniques

A titre d'exemples, les outils développés pour rapporter dans les

✓ Convention cadre des Nations Unies pour les CC



## Cas de rapportage sur la CCNUCC

- Les parties sont invités à rapporté le niveau de mise en œuvre de la convention: Besoins des données;
  1. Communication Nationale (niveau de mise en œuvre de la convention sur les changements climatiques);
  2. Rapport Biannuel sur la Transparence climatique (BTR) pour la mise en œuvre des CDN.

***Outil de rapportage: IPCC*** (Un outil destiné aux inventaires de GES, particulièrement utile pour les pays non visés à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques)



## Rapportage: Sources de données

- **Quatre secteurs clés au Burundi:**
- Secteur Energie,
- Secteur de Transport;.
- Agriculture, Foresterie et Autres Utilisations des Terres (AFAT);
- Procédés Industriels et Utilisation des Produits (PIUP)



## Types de données

- ✓ Le Dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ),
- ✓ le méthane ( $\text{CH}_4$ ) et
- ✓ l'oxyde nitreux ( $\text{N}_2\text{O}$ ).
- ✓ Données sur les Température,
- ✓ les pluviométries

Les rapports vont se rapportés sur le niveau d'émission sous trois Gaz a effet de serre.

NB: l'IGEBU fournie les données qui sont utilisées dans les différentes projections pour voir les tendances et prendre des décisions sur base des données



## Collecte des données environnementales climatiques

*Les données à collecter sont les données d'activités collectées par :*

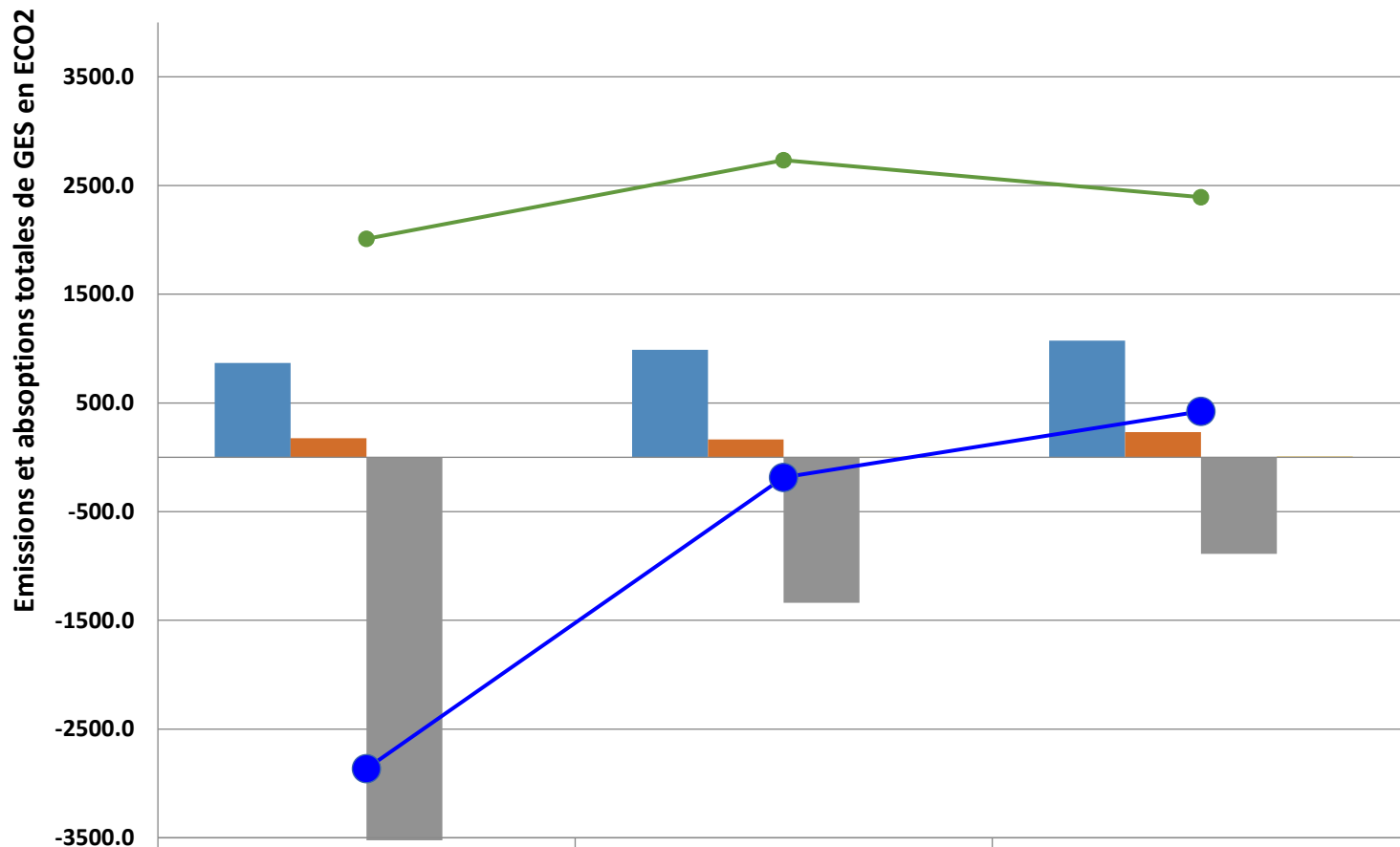
- *INSBU (Institut National des Statistiques du Burundi): Institution nationale avec un mandat national en matière de données statistiques;*
- *Partenaires institutionnels (Direction Générales) entre autre IGEBU;*
- *Partenaires au Développement: FAO (Faostat);*
- *FAO, Banque Mondiale, PNUD, PNUE*

*NB: Confrontation et comparabilité des données collectées dans les DG avec les données des annuaires des statistiques (Données officielles).*



# Informations apportées par les données sur les EGS

## Emissions totales de GES par secteur



	2005	2010	2015
■ Energie	868.1	989.8	1072
■ Déchets	174.8	165.5	230.8
■ AFAT	-3906.9	-1339.7	-887.0
■ PIUP	0.0	0.8	6.4
● Emissions totales nationales	-2864.0	-183.6	423.0
● Emissions totales sans absorptions	2009.5	2733.0	2392.5



# LACUNES DANS LES DONNÉES COLLECTÉES

1. Acquisition des données;
2. Insuffisance des données;
3. Lacunes dans l'archivages des données

Des techniques sont utilisées pour faire le rapportage :

- Technique de raccordement, d'interpolation, de substitution et d'extrapolation pour compléter les données manquantes
- Par manque de données spécifiques, on utilise des données par défaut pour estimer les GES qui servent dans le rapportage.



## Conclusion

- Les exigences en matière de données au niveau national recommandent d'utiliser des données fiables;
- le Burundi dispose des institutions en charge de la coordination de la collecte, la publication des données statistiques environnementales pilotées par INSBU;
- Les services techniques se heurtent aux contraintes des capacités des services sur terrains chargés de collecte des données



# Recommandations

- L'INSBU devrait renforcer les capacités des services institutionnels sur tout le **maillot** (collecte, traitement, analyse de la qualité des données, archivage) de collecte de données environnementales;
- Le travail en synergie entre les services dépositaires des données environnementales pourrait améliorer le rapportage national;
- Les organes tels que les fournisseurs de données nécessitent des séances de renforcement de capacités;
- Une réglementation claire en matière de partage des informations aux ayant droit.
- Mener des recherches pour déterminer les données nationales par exemple sur les FACTEURS D'EMISSION



Je vous remercie !